

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00963 Numéro SIREN : 492 404 389 Nom ou dénomination : AFS PLOMBERIE CVC

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2022 sous le numéro de dépôt 23175

S.A.S. AFS PLOMBERIE CVC

1 CHEMIN DU CHENE ROND

91570 BIEVRES

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

- *Bilan actif-passif*

- *Compte de résultat*

EXPERTISE COMPTABLE CHARLE ET ASSOCIES

55 RUE DE L'EFFORT MUTUEL

91120 PALAISEAU

0169331300

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	15 043	3 579	11 464	9 126	2 337	25. 61
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	15 713	7 222	8 491	210	8 281	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	246 011	64 236	181 775	207 247	25 472-	12. 29-
	Installations techniques, matériel et outillage	197 484	62 579	134 905	108 519	26 387	24. 32
	Autres immobilisations corporelles	268 033	134 006	134 027	94 195	39 832	42. 29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	10		10	10		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	116 655		116 655	116 455	200	0. 17
Total II		858 949	271 622	587 326	535 761	51 565	9. 62
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	179 876		179 876	155 117	24 759	15. 96
	En-cours de production de biens	20 769		20 769	20 042	727	3. 63
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 944		23 944	15 793	8 151	51. 61
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 161 915	41 226	1 120 690	1 242 685	121 995-	9. 82-
	Autres créances	97 206		97 206	92 670	4 536	4. 89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	81 378		81 378	15	81 363	NS
	Disponibilités	631 712		631 712	268 576	363 136	135. 21
	Charges constatées d'avance (3)	65 873		65 873	35 548	30 325	85. 31
	Total III	2 262 674	41 226	2 221 448	1 830 447	391 001	21. 36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 121 622	312 848	2 808 774	2 366 208	442 566	18. 70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	400	4 600	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	696 708	662 905	33 803	5. 10
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	316 724	38 403	278 321	724. 73
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 068 432	751 708	316 724	42. 13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		76 700	76 700-	100. 00-
	Total III		76 700	76 700-	100. 00-
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	741 897	545 839	196 058	35. 92
	Concours bancaires courants	18 193		18 193	
	Emprunts et dettes financières diverses	170	2 019	1 849-	91. 58-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486 501	721 752	235 252-	32. 59-
	Dettes fiscales et sociales	459 590	253 077	206 513	81. 60
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	33 992	15 113	18 879	124. 91
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 740 342	1 537 800	202 542	13. 17
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 808 774	2 366 208	442 566	18. 70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 345 795 1 495 920

AFS PLOMBERIE CVC
Société par actions simplifiée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 1 CHEMIN DU CHENE ROND
91570 BIEVRES
492 404 389 RCS EVRY

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 Juin 2022

Le 30 Juin 2022, à 18 heures, les associés de la Société AFS PLOMBERIE CVC se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 1 CHEMIN DU CHENE ROND 91570 BIEVRES, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple en date du 1 Juin 2022.

M FRANCOIS Stéphane préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de Séance constate que sont présents :

- M FRANCOIS Stéphane, détenteur de la pleine propriété de 330 actions,
- Mme MULLOIS Nolwen, détenteur de la pleine propriété de 170 actions,

Total des actions des associés présents ou représentés : 500 actions détenues en pleine propriété sur les 500 actions composant le capital social.

Le Président de Séance constate que tous les associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et quitus au Président
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce - ; approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la Présidence pour l'exercice clos au 31/12/2021 et fixation de sa rémunération pour l'exercice 2022 ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale , après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 28.079 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 4.211 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 316.724 euros de la manière suivante :

Origine

Réserve légale : 5.000 euros
Autres réserves : 696.708 euros
Résultat bénéficiaire de l'exercice : 316.724 euros.

Affectation

Autres réserves : 316 724 euros

Solde du poste aux autres réserves : 1.013.432 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.068.432 euros et celui des réserves à 1.018.432 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – RATIFICATION DE LA REMUNEATION DU GERANT ET

FIXATION DE LA REMUNERATION AU TITRE DE L'EXERCICE EN COURS

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 57.380 euros et de fixer la rémunération mensuelle brute pour l'exercice 2022 à 5.615 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR

LES FORMALITES

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de Séance déclare la séance levée à 19 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de Séance
M FRANCOIS Stéphane

Les associés présents : *Mme MULLOIS Nolwen*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nolwen', written over the printed name.